



Décerné par le Club EEA¹, le GdR ISIS² et le GRETSI³

Appel à candidatures

<http://grets.fr/prix-de-these2022>

Date limite de soumission : Mardi 1^{er} mars 2022

Introduction

Pour promouvoir la recherche, renforcer la visibilité et encourager les études doctorales dans le domaine du Signal, de l'Image et de la Vision, le Club EEA, le GdR ISIS et le GRETSI, délivrent conjointement un prix de thèse distinguant des travaux originaux et novateurs.

Le montant du Prix est de 1 000 €.

Recevabilité des candidatures

Pour que la candidature soit recevable, la thèse doit :

- Avoir été soutenue entre le 1er Septembre 2020 et le 31 décembre 2021 ;
- Ne pas avoir été déposée en candidature à l'édition précédente du Prix ;
- Avoir été préparée et soutenue dans une école doctorale accréditée par le ministère en charge de l'enseignement supérieur, sans exclure les thèses en co-tutelle ;
- Être rédigée en français ou en anglais.

Critères d'évaluation

Le jury évaluera les travaux des candidats selon 5 critères :

1. Le caractère novateur de la démarche ;
2. La qualité des résultats obtenus ;
3. L'importance des retombées pratiques ou des perspectives applicatives ;
4. La forme du document de thèse ;
5. La qualité des publications auxquelles la thèse a donné lieu.

¹ Club EEA : Club des Enseignants en Electronique, Electrotechnique et Automatique (<http://www.clubeea.org/>)

² GdR ISIS : Groupement de Recherche "Information, Signal, Image, et viSion" (<http://gdr-isis.fr/>)

³ GRETSI : Groupement de Recherche et d'Etude du Traitement du Signal et des Images (<http://grets.fr/>)

Calendrier

- Date limite de soumission des candidatures : 1^{er} mars 2022 minuit ;
- Communication des résultats : Juin 2022 ;
- Remise du prix, lors du Congrès Annuel du club EEA 2022,
- Présentation des travaux du lauréat lors du prochain colloque GRETSI, septembre 2022.

Soumission des candidatures

Les documents du dossier de candidature sont à déposer sous forme de fichiers PDF exclusivement sur le site <http://gretsi.fr/prix-de-these2022>, à partir du 15 Janvier 2022.

Constitution du dossier de candidature et modalités de soumission

Dans un premier temps, le candidat doit déposer son document de thèse sur le serveur de thèses pluridisciplinaire TEL : <http://tel.archives-ouvertes.fr>

Ensuite, le candidat doit déposer les documents suivants sur : <http://gretsi.fr/prix-de-these2022> :

1. Un résumé en 4 pages maximum du travail de thèse ;
2. Une lettre de candidature signée, brève (il n'est pas demandé de lettre de motivation).
3. Un CV incluant la liste des publications et éventuellement des brevets ;
4. Les tirés à part des publications d'audience internationale (minimum 1, maximum 3) jugées les plus pertinentes. Pour un article non encore paru mais accepté, joindre l'avis d'acceptation ;
5. Le rapport de soutenance et les rapports des rapporteurs ;
6. Une lettre de soutien du directeur ou de la directrice de thèse.

Après avoir complété son dépôt de dossier, le candidat est invité à envoyer par courriel une copie de la page récapitulative qui conclut la procédure de dépôt, attestant du dépôt des documents demandés, au président du jury 2022 (Sébastien BOURGUIGNON - Sebastien.Bourguignon@ec-nantes.fr).

Composition du Jury

Le jury est présidé en 2022 par Sébastien BOURGUIGNON (Ecole Centrale Nantes). Il est constitué des enseignants-chercheurs et chercheurs suivants :

- Catherine Achard (VP), ISIR, UPMC, Paris
- Abdourrahmane Atto, LISTIC, Université Savoie Mont-Blanc
- Sébastien Bourguignon (P), LS2N, École Centrale de Nantes
- Arseni Chorti, ETIS, ENSEA, Paris
- Romain Couillet, LIG, Université Grenoble Alpes
- Florence Forbes, INRIA, Grenoble
- Nabil El Korso, LEME, Université Paris Nanterre
- Hervé Liebgott, CREATIS, INSA Lyon
- Diana Mateus, LS2N, École Centrale de Nantes
- Antoine Simon, LTSI, Université de Rennes 1
- Sylvie Treuillet, PRISME, Université d'Orléans

- Abdelatif Zaidi, Laboratoire d'Informatique Gaspard Monge, Université Marne La Vallée

Organisation du prix

L'organisation du prix de thèse est assurée par une commission, présidée en 2022 par Guillaume GINOLHAC (LISTIC, Université Savoie Mont-Blanc), et constituée de :

- François Auger, IREENA, Université de Nantes
- Guillaume Ginolhac (P), LISTIC, Université Savoie Mont-Blanc
- Said Moussaoui (VP), LS2N, Ecole Centrale Nantes
- Mai Nguyen-Verger, ETIS, Université de Cergy-Pontoise
- François Orioux, LSS, Université Paris-Sud
- Caroline Petitjean, LITIS, Université de Rouen